

UNSS
2021

N° 55 - Fiche Sport

**Pétanque et
Jeu Provençal**

16 juillet 2020

Dispositions spécifiques



Les membres de la Commission Mixte Nationale

Directeur National Adjoint de l'UNSS en charge de l'activité : Philippe DEKEYSER

FFPJP

Jean-Yves PERONNET

Jean-Paul GOFFOZ

Anna MAILLARD

UNSS

Nicolas GALLOY

Magali GRANIER

Gérald LAROCHE

Daniel BRANDMEYER

Délégué technique UNSS

Pascal LE STER

Championnats de France UNSS Équipes Excellence Pétanque & Jeu Provençal Collèges et Lycées

Les Championnats par Équipe excellence sont ouverts à toutes les équipes d'Association Sportive

		LYCÉES	LP
	COLLÈGES	LYCÉES	LP
LICENCIÉS AUTORISÉS	Benjamins Minimes Cadets 1 ^{ère} année (1 au maximum)	Minimes Cadets Juniors Séniors 1 ^{ère} année (1 au maximum)	Minimes Cadets Juniors Séniors
COMPOSITION DES ÉQUIPES	3 joueurs Mixité obligatoire	3 joueurs Mixité obligatoire	3 joueurs Mixité conseillée, mais non obligatoire.
JEUNE ARBITRE	1 Jeune arbitre obligatoire par équipe qualifiée Certifié académique minimum Il peut être d'une autre association sportive de l'académie Il ne peut pas être compétiteur. En cas d'absence, l'association sportive concernée ne pourra pas participer au championnat de France		
JEUNE COACH – JEUNE CAPITAINÉ	1 Jeune Coach – Jeune Capitaine obligatoire par équipe qualifiée et intégré à la composition d'équipe Certifié de niveau académique Il peut intervenir à tout moment de la partie auprès de ses co-équipiers.		
ACCOMPAGNATEURS	Accompagnateurs d'équipes interdits sur les terrains. Coaching possible uniquement entre deux rencontres (pas entre mêmes ou parties), en dehors des espaces de jeu.		
RÈGLEMENT	UNSS Spécifique et fédéral 2016 - 2020 Livret « Je suis Jeune Arbitre en Pétanque et Jeu Provençal »		
TENUE DE COMPÉTITION	Cf Règlement Fédéral (I, B : la tenue de compétition) Les concurrents représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les couleurs. Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le Règlement Fédéral		
FORMULE DE COMPÉTITION	Lancement du combiné individuel et de la doublette simultanément. A la fin du combiné, la doublette se poursuit en triplète avec l'intégration des joueurs du combiné (détails dans le livret du jeune arbitre et du jeune coach) Afin de garantir un temps de jeu important et un respect des horaires, les parties se déroulent en 13 points ou en 50 minutes. Mène supplémentaire en cas d'égalité à la fin du temps imparti.		
CLASSEMENT	Classement par équipe après CUMUL des résultats de chaque équipe		

MODALITÉS DE QUALIFICATION	La qualification se fait au niveau académique ou Inter-Académique		
NOMBRE D'ÉQUIPES	24 équipes collèges	12 équipes lycées	12 équipes LP
TITRES DÉCERNÉS	Champion de France UNSS par Équipe Excellence collèges	Champion de France UNSS par Équipe Excellence lycées	Champion de France UNSS par Équipe Excellence lycées professionnels

Championnats de France UNSS *Sport Partagé* Pétanque & Jeu Provençal

	COLLÈGES	LYCÉES
LICENCIÉS AUTORISÉS	Benjamins Minimes Cadets (pour les valides : limité à 1 cadet 1)	Minimes Cadets Juniors Seniors (pour les valides : limité à 1 sénior 1)
COMPOSITION DES ÉQUIPES	4 compétiteurs dont 2 élèves en situation de handicap Mixité encouragée mais non obligatoire	
JEUNE ARBITRE	1 jeune arbitre obligatoire par équipe qualifiée. Niveau académique minimum. Il peut être d'une autre association sportive de la même académie. Il ne peut pas être compétiteur.	
JEUNE COACH	1 Jeune Coach obligatoire par équipe qualifiée et intégré à la composition d'équipe. Certifié de niveau académique. Il peut intervenir à tout moment dans la partie auprès de ses co-équipiers.	
ACCOMPAGNATEURS	Accompagnateurs d'équipes autorisés sur les terrains si le handicap le nécessite. Coaching adulte autorisé uniquement entre les rencontres.	
RÈGLEMENT	UNSS Spécifique et fédéral 2016 - 2020 Livret « Je suis Jeune Arbitre en Pétanque et Jeu Provençal »	
FORMULE DE COMPÉTITION	Lancement du combiné doublette et de la doublette simultanément. A la fin du combiné, la doublette se poursuit en triplète avec l'intégration des joueurs du combiné (détails dans le livret du jeune arbitre et du jeune coach) Afin de garantir un temps de jeu important et un respect des horaires, les parties se déroulent en 13 points ou en 50 minutes. Mène supplémentaire en cas d'égalité. Une doublette = 1 jeune en situation de handicap et 1 jeune valide. Triplète = les mêmes joueurs que la doublette + 1 jeune du combiné (les 2 jeunes du combiné alternent à chaque mène) Classement par équipe après CUMUL des résultats de chaque équipe	
MODALITÉS DE QUALIFICATION	La qualification se fait à l'issue des phases inter-académiques, avec possibilité de repêchages pour atteindre le quota d'équipes. La participation à un championnat académique minimum est obligatoire.	
NOMBRE D'ÉQUIPES	12 équipes	12 équipes
TITRES DÉCERNÉS	Champion de France UNSS collèges sport partagé	Champion de France UNSS lycées sport partagé

La CMN décide de ne pas mettre en place de compensation en fonction du handicap.

En revanche, l'attestation MDPH doit être fournie obligatoirement à l'accueil

Quotas 2020

Modalités de qualification à 24 équipes en **collèges**

	Inter-académies			Nombre d'équipes qualifiées
IA 1	Amiens	Lille		1
IA 2	Créteil	Paris	Versailles	1
IA 3	Caen	Rennes	Rouen	2
IA 4	Nancy/Metz	Reims	Strasbourg	2
IA 5	Besançon	Dijon		3
IA 6	Nantes	Orléans/Tours		3
IA 7	Bordeaux	Limoges	Poitiers	3
IA 8	Clermont-Ferrand	Grenoble	Lyon	2
IA 9	Montpellier	Toulouse		3
IA 10	Aix/Marseille	Corse	Nice	3
	Ultramarins			1
			TOTAL	24

Modalités de qualification à 12 équipes en **Lycées**

	Inter-académies			Nombre d'équipes qualifiées
IA 1	Amiens	Lille		1
IA 2	Créteil	Paris	Versailles	1
IA 3	Caen	Rennes	Rouen	1
IA 4	Nancy/Metz	Reims	Strasbourg	1
IA 5	Besançon	Dijon		1
IA 6	Nantes	Orléans/Tours		1
IA 7	Bordeaux	Limoges	Poitiers	1
IA 8	Clermont-Ferrand	Grenoble	Lyon	1
IA 9	Montpellier	Toulouse		1
IA 10	Aix/Marseille	Corse	Nice	1
	Ultramarins			1
Académie organisatrice				1
TOTAL				12

Modalités de qualification à 12 équipes en **LP**

	Inter-académies			Nombre d'équipes qualifiées
IA 1	Amiens	Lille		1
IA 2	Créteil	Paris	Versailles	1
IA 3	Caen	Rennes	Rouen	1
IA 4	Nancy/Metz	Reims	Strasbourg	1
IA 5	Besançon	Dijon		1
IA 6	Nantes	Orléans/Tours		1
IA 7	Bordeaux	Limoges	Poitiers	1
IA 8	Clermont-Ferrand	Grenoble	Lyon	1
IA 9	Montpellier	Toulouse		1
IA 10	Aix/Marseille	Corse	Nice	1
	Ultramarins			1
Académie organisatrice				1
TOTAL				12

Modalités de qualification à 12 équipes en **Sport Partagé collèges**

	Inter-académies			Nombre d'équipes qualifiées
IA 1	Amiens	Lille		1
IA 2	Créteil	Paris	Versailles	1
IA 3	Caen	Rennes	Rouen	1
IA 4	Nancy/Metz	Reims	Strasbourg	1
IA 5	Besançon	Dijon		1
IA 6	Nantes	Orléans/Tours		1
IA 7	Bordeaux	Limoges	Poitiers	1
IA 8	Clermont-Ferrand	Grenoble	Lyon	1
IA 9	Montpellier	Toulouse		1
IA 10	Aix/Marseille	Corse	Nice	1
	Ultramarins			1
Académie organisatrice				1
TOTAL				12

Modalités de qualification à 12 équipes en **Sport Partagé lycées**

	Inter-académies			Nombre d'équipes qualifiées
IA 1	Amiens	Lille		1
IA 2	Créteil	Paris	Versailles	1
IA 3	Caen	Rennes	Rouen	1
IA 4	Nancy/Metz	Reims	Strasbourg	1
IA 5	Besançon	Dijon		1
IA 6	Nantes	Orléans/Tours		1
IA 7	Bordeaux	Limoges	Poitiers	1
IA 8	Clermont-Ferrand	Grenoble	Lyon	1
IA 9	Montpellier	Toulouse		1
IA 10	Aix/Marseille	Corse	Nice	1
	Ultrasmarins			1
Académie organisatrice				1
TOTAL				12

Points parties attribués, classement et gestion des égalités

Les informations ci-dessous sont applicables à tous les types de championnats.

Une rencontre = 1 combiné individuel tir/point et 1 doublette. Quand le combiné est terminé, les 2 joueurs du combiné entrent dans la doublette (au début de la 5^{ème} mène) qui se poursuit en triplète. L'équipe qui gagne la partie en 13 points (ou 50 minutes) remporte la rencontre.

Le combiné apporte un bonus ou un malus de point sur le score de la partie en doublette si le score n'a pas atteint les 13 points. Le jeune coach de l'équipe qui remporte le combiné choisi d'augmenter le score de son équipe, ou de diminuer le score de l'équipe adverse. Ce bonus varie en fonction du score du combiné.

Rencontre			
1 ^{ère} phase	Combiné	Ecart de score	Bonus / Malus apporté à la doublette en cours
		Egalité	Ni bonus ni malus
		1 ou 2 points	+1 ou -1 (selon choix du Jeune Coach)
		De 3 à 8 points	+2 ou -2 (selon choix du Jeune Coach)
		9 points et plus	+3 ou -3 (selon choix du Jeune Coach)
	Doublette	2 joueurs débutent en doublette simultanément au combiné point-tir puis la doublette se transforme en tripléte avec l'intégration du joueur du combiné	
2 ^{ème} phase	Tripléte	VICTOIRE	DEFAITE
		1 point	0 point

Phase de poule :

Le classement est établi en fonction du cumul des points remportés au cours des rencontres dans la poule.

Une équipe remporte une rencontre lorsqu'elle arrive à 13 points ou mène au bout des 50 minutes. En cas d'égalité, une mène supplémentaire est jouée. Durant la mène supplémentaire, le but ne peut pas être annulé. Il doit impérativement être marqué. Dans le cas où il sort du cadre sans qu'une équipe ne marque, le but est remis à sa place d'origine.

Forfait : la rencontre est gagnée par l'équipe adverse (y compris pour le nombre de joueur insuffisant sur le terrain après exclusion ou blessure).

- En cas d'égalité entre deux ou plusieurs équipes à la fin d'une poule :

Utiliser successivement les critères ci-après :

1. Prendre le résultat des rencontres les ayant opposées
 2. Si une égalité persiste, prendre le point-avantage particulier des rencontres les ayant opposées
 3. Si une égalité persiste, prendre le total de points marqués des rencontres les ayant opposées
 4. Si une égalité persiste, prendre le point-avantage général de l'ensemble des rencontres de la poule.
 5. Si une égalité persiste, prendre le total de points marqués de l'ensemble des rencontres de la poule.
 6. Si une égalité persiste, la victoire sera donnée à l'équipe dont la moyenne d'âge est la plus faible (joueurs inscrits sur la feuille de composition d'équipe).
- Dans le point-avantage, les scores du combiné et de la tripléte sont pris en compte
 - Pour départager le meilleur 3^{ème}, supprimer les résultats des équipes en dessous dans la poule

Remontée des résultats des Championnats qualificatifs

La date limite de transmission des résultats Inter-académiques par les coordonnateurs d'IA ou des résultats académiques par les SR est inscrite dans le calendrier des CF, régulièrement mis à jour.

Après les dates limites de transmission des qualifications Inter-académiques, aucun résultat qualificatif aux Championnats ne sera pris en compte.

Adresse de saisie : <https://udb.unss.org/qualifscf>

Code d'accès : propre à chaque SR

Une demande de repêchage indiquée ne sera prise en compte que par l'envoi à la DN de la demande officielle (Annexe 1 du Règlement Fédéral).